

LES JEUNES, L'ÉPARGNE ET LA RETRAITE, DES RELATIONS COMPLEXES

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE
JUN 2022

ÉPARGNE, LES JEUNES REFUSENT D'ÊTRE CANTONNÉS À L'ÉPARGNE LIQUIDE !	2
7 jeunes sur 10 épargnent !	2
Les jeunes majeurs aspirent avant tout à devenir propriétaires de leur logement !	3
De l'accession à la propriété à l'investissement immobilier, il n'y aurait qu'un pas ?	4
Les livrets défiscalisés le premier contact des jeunes avec l'épargne	5
Les jeunes, les nouveaux convertis au marché actions	7
Le bitcoin et les cryptoactifs font rêver de nombreux jeunes	8
L'assurance vie, un classique de l'épargne dont l'attrait croît avec l'âge	9
TRANSMISSION DU PATRIMOINE : LES JEUNES ASPIRENT À UNE PLUS GRANDE LIBERTÉ TOUT EN VOULANT LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS PATRIMONIALES	10
LA RETRAITE APPRÉHENDÉE AVEC PRAGMATISME PAR LES JEUNES MAJEURS	12
Après deux années de crise sanitaire, la retraite une préoccupation reléguée au second plan par les jeunes majeurs ?	12
L'épargne en vue de la retraite une pratique répandue chez les jeunes majeurs	13
Travailler plus longtemps ne semble pas tabou chez les jeunes	15
Réforme des retraites : les jeunes pour le changement dans la continuité ?	15

LES JEUNES, L'ÉPARGNE ET LA RETRAITE, DES RELATIONS COMPLEXES

PAR SARAH LE GOUÉZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

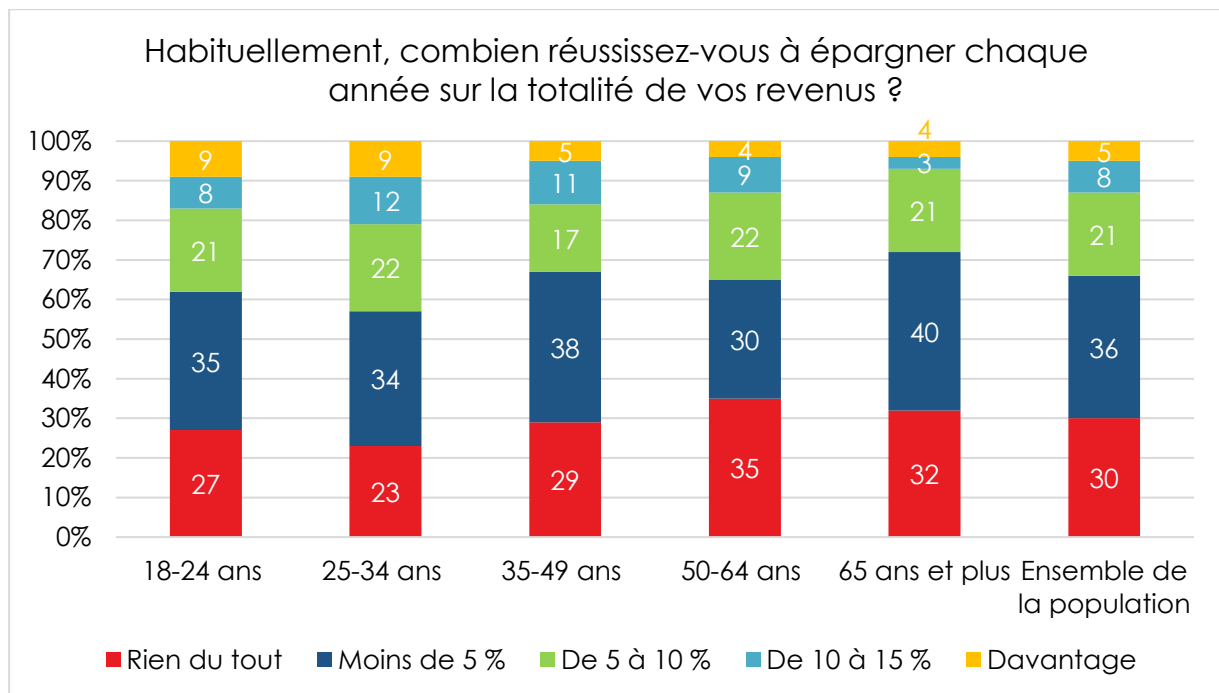
Les 18-24 ans représentent environ 8 % de la population en France. Ils disposaient, en 2018, d'un niveau de vie moyen de 21 630 euros par an, soit 1 803 euros par mois (hors étudiants vivant seuls ou avec d'autres étudiants), contre 25 360 pour l'ensemble de la population et 25 530 pour les 65 ans et plus. Derrière ces moyennes, les jeunes majeurs se démarquent des tranches d'âge supérieures par leur plus grande diversité. Au-delà des différences d'origines sociales, les 18-24 ans sont davantage confrontés à d'importants et rapides changements, susceptibles d'intervenir d'une année sur l'autre. Cela tient notamment aux conditions dans lesquelles ils s'insèrent, ou non, dans la vie active. Pour autant, ils semblent conscients qu'ils seront en première ligne pour assumer, dans les années qui viennent, les besoins croissants en matière de santé et de protection sociale engendrés par le vieillissement des populations, rembourser une dette publique en expansion crise après crise, et relever le défi climatique.

ÉPARGNE, LES JEUNES REFUSENT D'ÊTRE CANTONNÉS À L'ÉPARGNE LIQUIDE !

7 JEUNES SUR 10 ÉPARGNENT !

Contrairement aux idées reçues, les jeunes ne sont pas que des consommateurs ; ils sont également des épargnants. Si naturellement les montants mis de côté sont inférieurs à ceux de leurs aînés, 35 % des 18-24 ans déclarent mettre de côté, chaque année, moins de 5 % de leurs revenus, soit quasiment autant que l'ensemble de la population (36 %) et 21 % indiquent épargner

entre 5 % et 10 % de leurs revenus annuels. Enfin, ils sont près de deux fois plus nombreux que les Français, tous âges confondus, à déclarer placer plus de 15 % de leurs revenus annuels (respectivement 9 % des 18-24 ans contre 5 % de la population totale). Ces réponses doivent également être replacées dans le contexte de la crise sanitaire qui a conduit de nombreux jeunes, en particulier les étudiants, à revenir chez leurs parents. Les périodes de confinement et de fermetures administratives des commerces et des lieux de loisirs les ont contraints à réaliser des économies.



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/ CECOP – IFOP

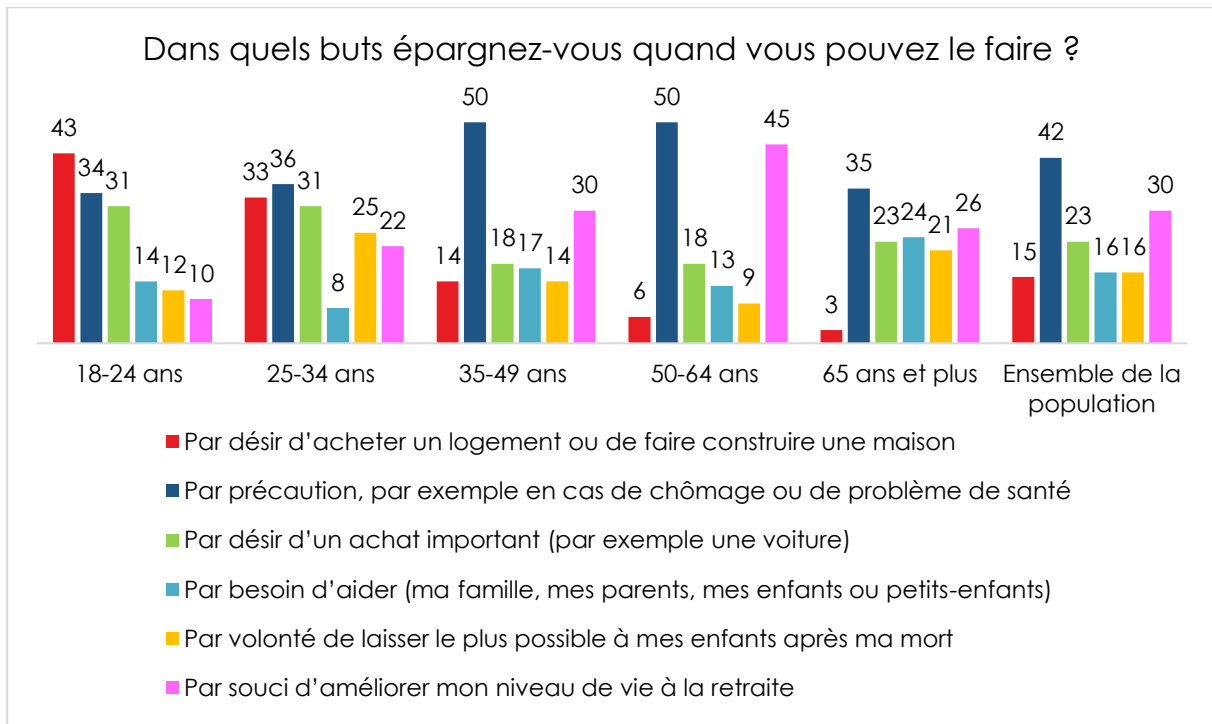
LES JEUNES MAJEURS ASPIRENT AVANT TOUT À DEVENIR PROPRIÉTAIRES DE LEUR LOGEMENT !

Les 18-24 ans souhaitent devenir propriétaires. Cité par 43 % de cette classe d'âge, cet objectif devance de plus de 10 points la constitution d'une épargne de précaution (34 %). Cette dernière arrive première dans toutes les tranches d'âges supérieures et recueille le soutien de 42 % des Français.

Début 2021, selon l'INSEE, moins de 17 % des 18-24 ans seraient propriétaires de leur résidence principale, contre 57,5 % des

Français. L'âge moyen d'acquisition du premier logement interviendrait à 32 ans selon le Conseil supérieur du notariat.

Fort logiquement, cette préoccupation baisse progressivement avec l'âge, passant ainsi de 33 % de citation chez les 25-34 ans à seulement 14 % pour la tranche supérieure pour finalement n'être citée que par 3 % des 65 ans et plus qui sont propriétaires à 75 % de leur résidence principale.



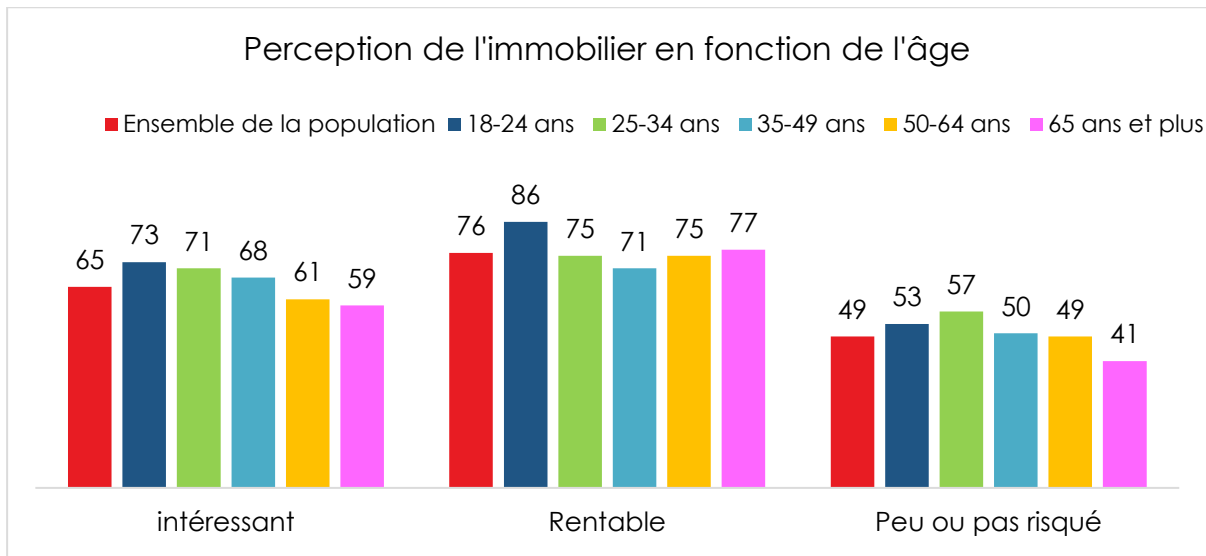
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/ CECOP – IFOP

Le désir de réaliser un achat important tient la troisième place du podium chez les 18-34 ans avec 31 % de citations. Sans surprise, l'épargne en vue d'améliorer son niveau de vie à la retraite est reléguée à la dernière place chez les 18-24 ans. Pour autant, ce but est cité par 10 % d'entre eux et 22 % des 25-34 ans.

DE L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ À L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER, IL N'Y AURAIT QU'UN PAS ?

Si la pierre est considérée comme une valeur-refuge, toutes classes d'âge confondues, les plus jeunes prêtent de nombreuses vertus à

l'investissement immobilier. 73 % des 18-24 ans jugent ce type de placement intéressant, et 86 % de cette classe d'âge le considèrent rentable, soit respectivement 8 et 10 points de plus que la population dans son ensemble. Ils sont par ailleurs également plus nombreux que la moyenne des Français à considérer que les risques associés sont faibles voire inexistants (53 % des 18-24 ans et même 57 % des 25-34 ans contre 49 % de la population). Les jeunes n'ont pas connu de réelle crise de l'immobilier à la différence de leurs aînés, la dernière crise immobilière datant de 1992/1997.

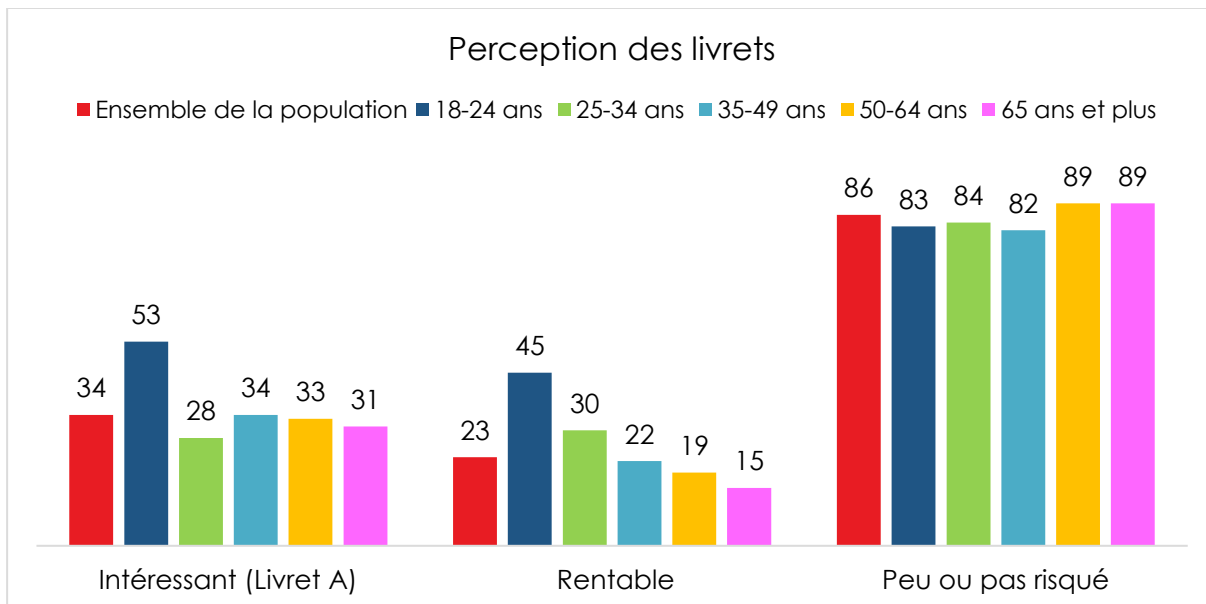


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/ CECOP – IFOP

LES LIVRETS DÉFISCALISÉS LE PREMIER CONTACT DES JEUNES AVEC L'ÉPARGNE

Le Livret A séduit plus d'un jeune de moins de 25 ans sur deux (53 % exactement) contre 34 % des

Français. Les jeunes majeurs sont également près de deux fois plus nombreux que l'ensemble de la population à estimer ce placement rentable (respectivement 45 % pour les premiers contre 23 % pour les seconds).



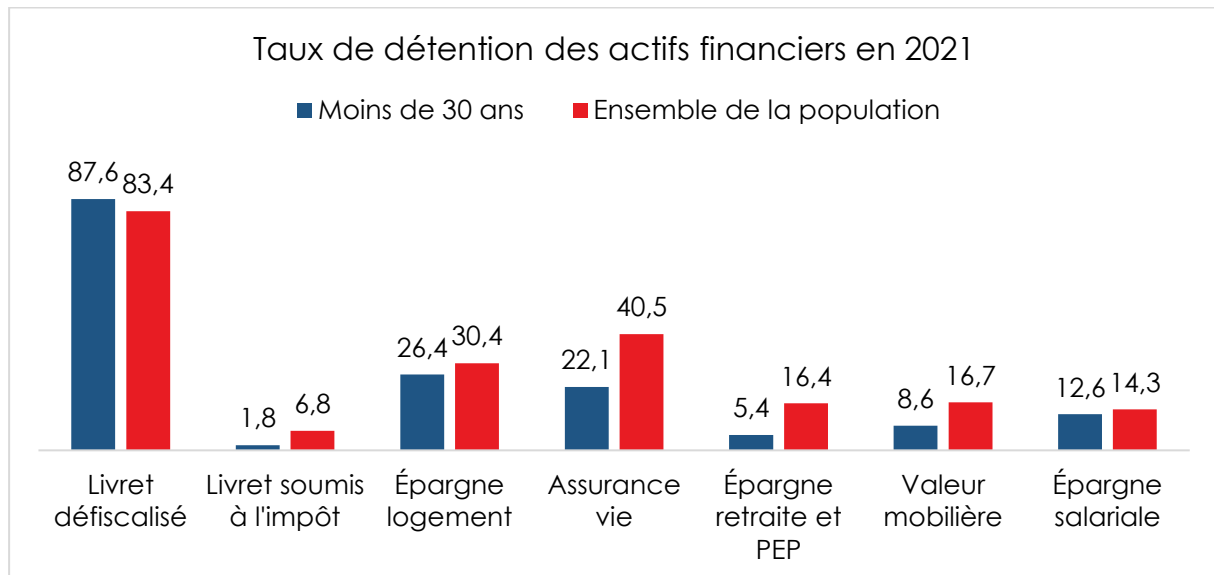
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/ CECOP – IFOP

Près de 88 % des jeunes détiennent ainsi un livret défiscalisé, soit plus de

4 points de plus que la moyenne des Français. Malgré l'importance

accordée à l'accès à la propriété et plus généralement à l'immobilier, l'épargne logement arrive loin derrière avec seulement

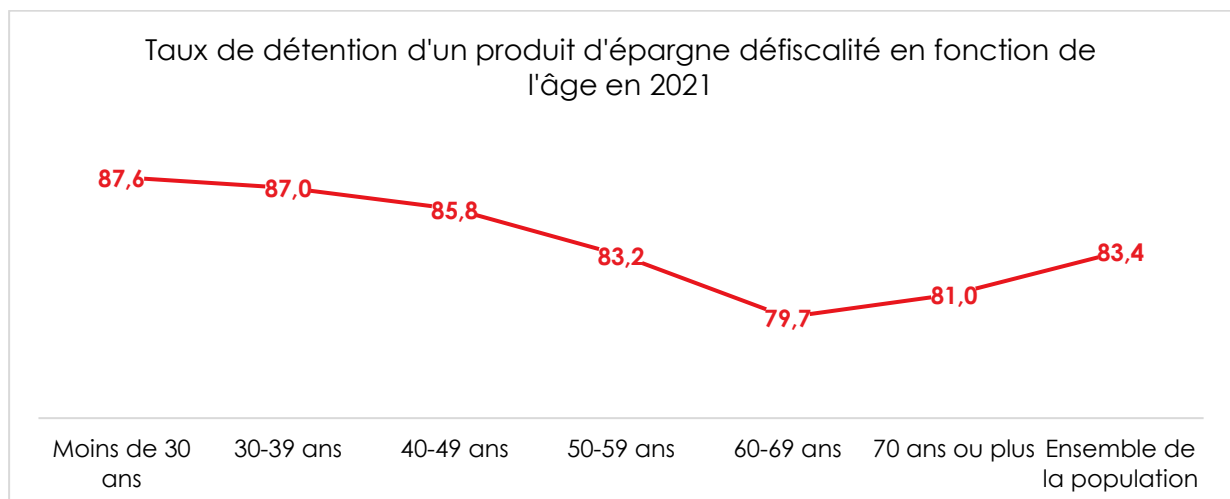
26,4 % de détenteurs chez les moins de 30 ans. La fiscalisation du PEL et la baisse de son rendement expliquent ce faible engouement.



Cercle de l'Épargne – INSEE

Avec l'entrée dans la vie active et l'avancée en âge, l'épargne défiscalisée, tout en restant largement prédominante, décroît au profit des autres actifs financiers,

en particulier l'assurance vie. La proportion de détenteurs d'épargne défiscalisée recule ainsi de manière continue avant de remonter à partir de 70 ans.

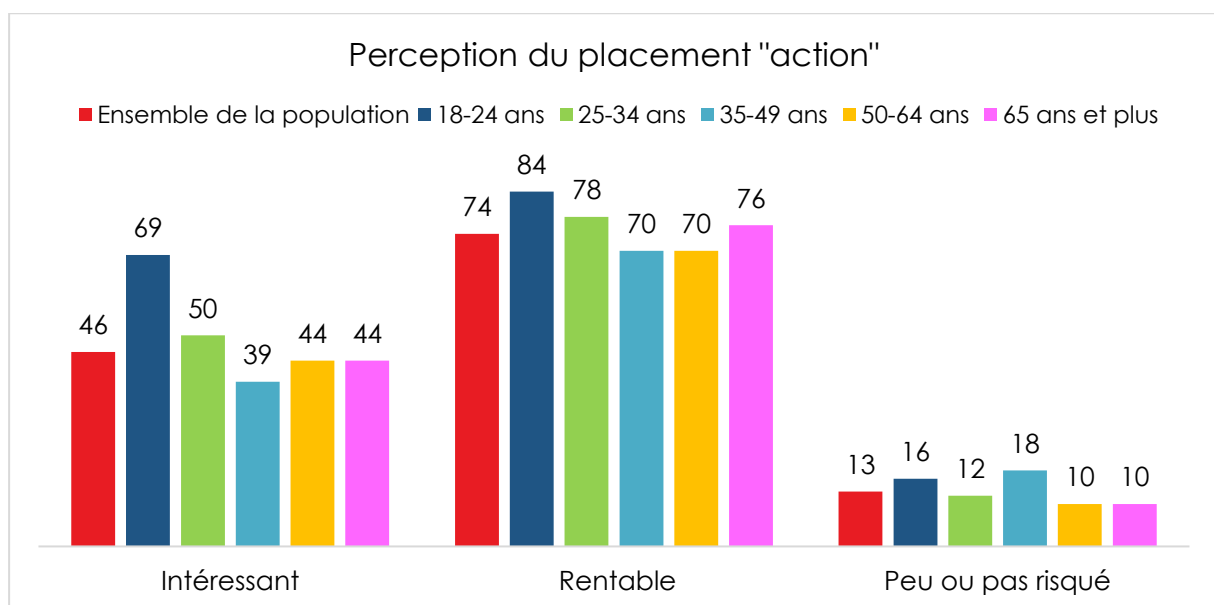


Cercle de l'Épargne – INSEE

LES JEUNES, LES NOUVEAUX CONVERTIS AU MARCHÉ ACTIONS

L'étude Cercle de l'Épargne/Amphitéa confirme l'attrait des jeunes majeurs pour le marché « actions ». 69 % des 18-24 ans estiment qu'il est actuellement intéressant de placer son épargne dans ce type de placement contre 46 % des Français. L'attrait du

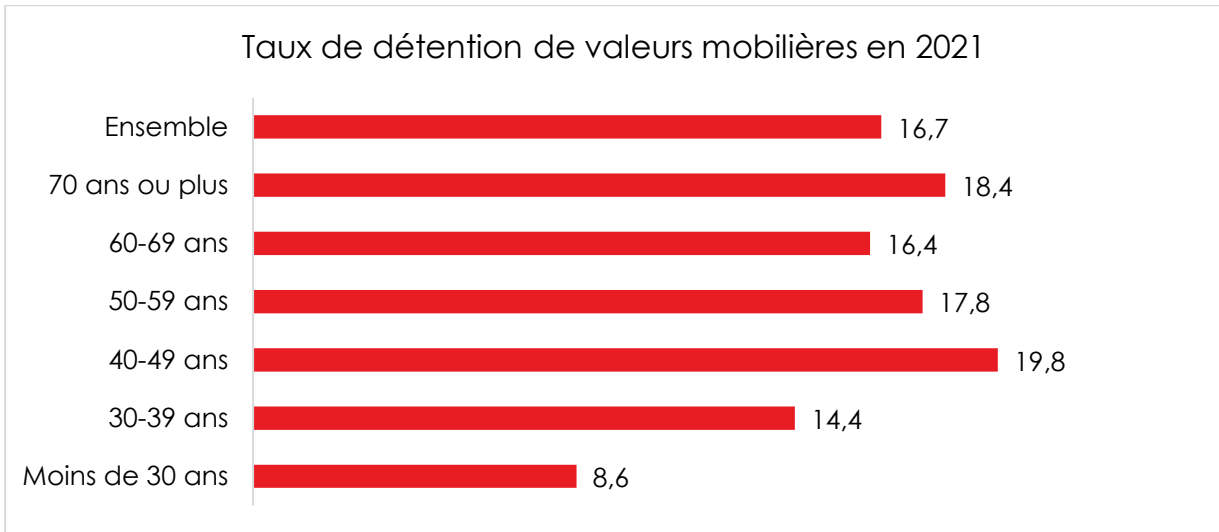
placement « action » tend à reculer avec l'âge pour se stabiliser à 44 % à partir de 50 ans. La plus grande sensibilité des plus jeunes à ce type de placement s'explique par le fait qu'ils sont, par ailleurs, nettement plus nombreux que les autres classes d'âge à considérer que ce placement est rentable (84 % contre 74 % en moyenne pour l'ensemble de la population).



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/ CECOP – IFOP

L'étude Cercle de l'Épargne/Amphitéa semble démontrer que les jeunes ont conscience des risques associés. Seuls 16 % des 18-24 ans jugent ce type de placement « peu ou pas risqué » soit à peine plus que la moyenne des Français qui se situe à 13 %. C'est donc avec une relative connaissance des risques encourus qu'une part croissante des jeunes renforce sa poche « actions » depuis le début de la crise sanitaire,

espérant ainsi tirer profit de l'envolée des marchés constatée en 2021. En effet, selon l'Autorité des marchés financiers, en 2021, les moins de 35 ans représentaient plus d'un tiers des particuliers ayant réalisé, pour la première fois, un achat d'actions (35 % exactement, soit 74 000 sur un total de 217 000). Malgré des capacités d'épargne moindres, les moins de 25 ans représentaient 11 % des « nouveaux investisseurs particuliers ».

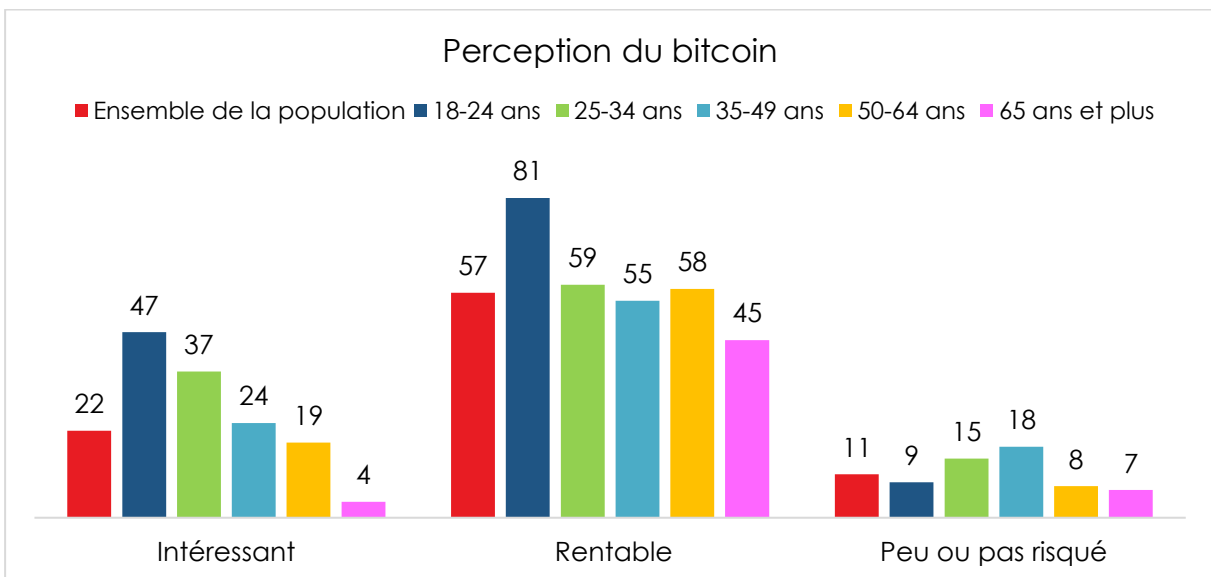


Cercle de l'Épargne – INSEE

LE BITCOIN ET LES CRYPTOACTIFS FONT RÊVER DE NOMBREUX JEUNES

47 % des 18 à 24 ans estimaient, début 2022, qu'il était intéressant d'investir dans le bitcoin (soit plus de deux fois plus que l'ensemble des Français qui n'étaient que 22 % à partager cet avis). La génération Z

que l'on définit généralement comme ultra-connectée, mobile, est sans surprise familiarisée avec les réseaux sociaux, ainsi que des jeux et des plateformes en ligne. Pour 81 % des 18-24 ans, ce « placement » est rentable contre seulement 57 % des Français, tous âges confondus.



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/ CECOP – IFOP

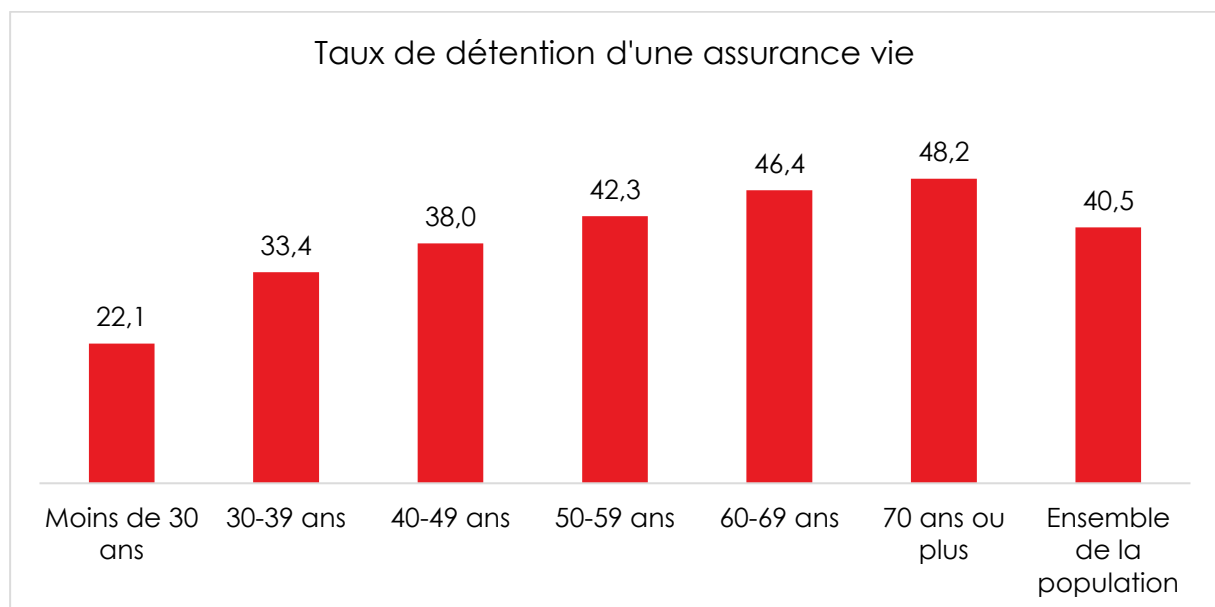
Compilant trois études menées au dernier trimestre 2021 (pour le compte de l'AMF pour les deux premières et de l'Association pour le développement des actifs numériques pour la dernière), l'AMF relève qu'en France, près d'1 million de personnes détiendraient des cryptoactifs. Dans le cadre du Baromètre de l'AMF, 8 % des personnes interrogées ont répondu « posséder des crypto-monnaies » au sein de leur foyer, dont 40 % depuis moins d'un an. Selon les enquêtes, entre 12 et 19 % des moins de 35 ans ont répondu en détenir dans leur foyer.

Face au succès des cryptomonnaies, tout particulièrement auprès du jeune public, l'Autorité des marchés financiers alerte régulièrement les épargnants sur les risques associés. Au-delà des potentielles

escroqueries sur certaines plateformes promettant des rendements élevés garantis, l'AMF et l'Autorité européenne de supervision des marchés financiers (ESMA) insistent sur la forte instabilité des cryptoactifs. Le Bitcoin s'échangeait le 25 mai 2022 à 27 000 dollars, contre plus de 56 000 dollars au mois de novembre 2021.

L'ASSURANCE VIE, UN CLASSIQUE DE L'ÉPARGNE DONT L'ATTRAIT CROÎT AVEC L'ÂGE

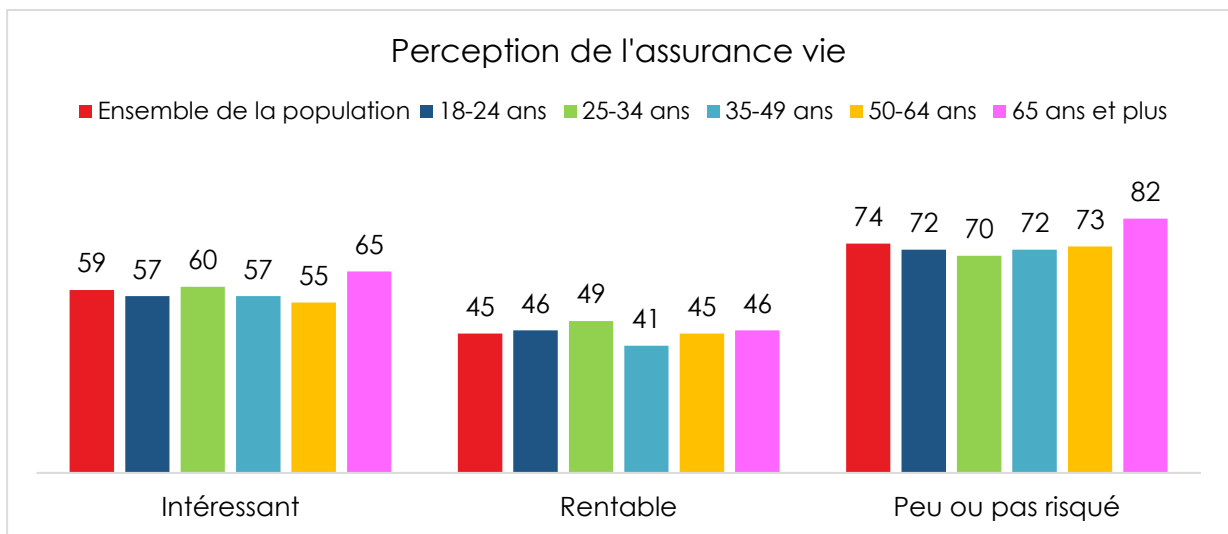
Les moins de 30 ans sont moins détenteurs de contrats d'assurance vie que leurs aînés. Seuls 22 % des premiers déclaraient en posséder une en 2021 contre 40,5 % de l'ensemble de la population et près d'un senior de 70 ans et plus sur deux.



Cercle de l'Épargne - Insee

Pour autant, les 18-24 ans et plus encore les 25-34 ans portent un regard positif sur ce placement, proche de celui exprimé par la moyenne des Français. Une majorité des jeunes (57 % des 18-24 ans et 60 % des 25-34 ans contre 59 % de la population totale) considère qu'il est intéressant de placer aujourd'hui son argent dans une assurance vie.

Ils sont légèrement plus nombreux que la moyenne des Français à juger ce placement rentable (respectivement 46 %, 49 % contre 45 % pour l'ensemble des sondés). Côté risques, 72 % des jeunes sondés classent l'assurance vie parmi les placements peu ou pas risqués soit un peu moins que l'ensemble de la population (74 %).

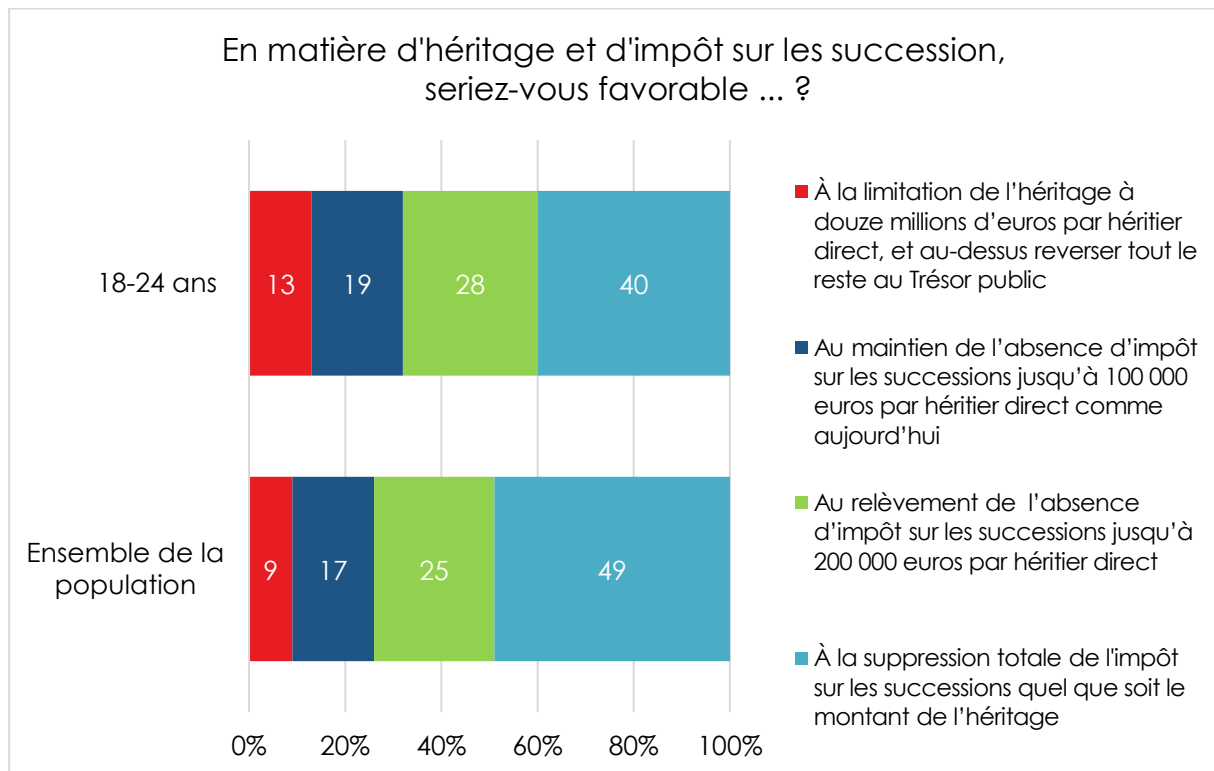


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/ CECOP – IFOP

TRANSMISSION DU PATRIMOINE : LES JEUNES ASPIRENT À UNE PLUS GRANDE LIBERTÉ TOUT EN VOULANT LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS PATRIMONIALES

Les jeunes sont plus partagés que le reste de la population sur les questions de transmission et d'héritage. Une majorité relative (40 %) des 18-24 ans est favorable à une suppression totale de l'impôt sur les successions, quel que soit le montant de l'héritage quand cette solution est soutenue par un

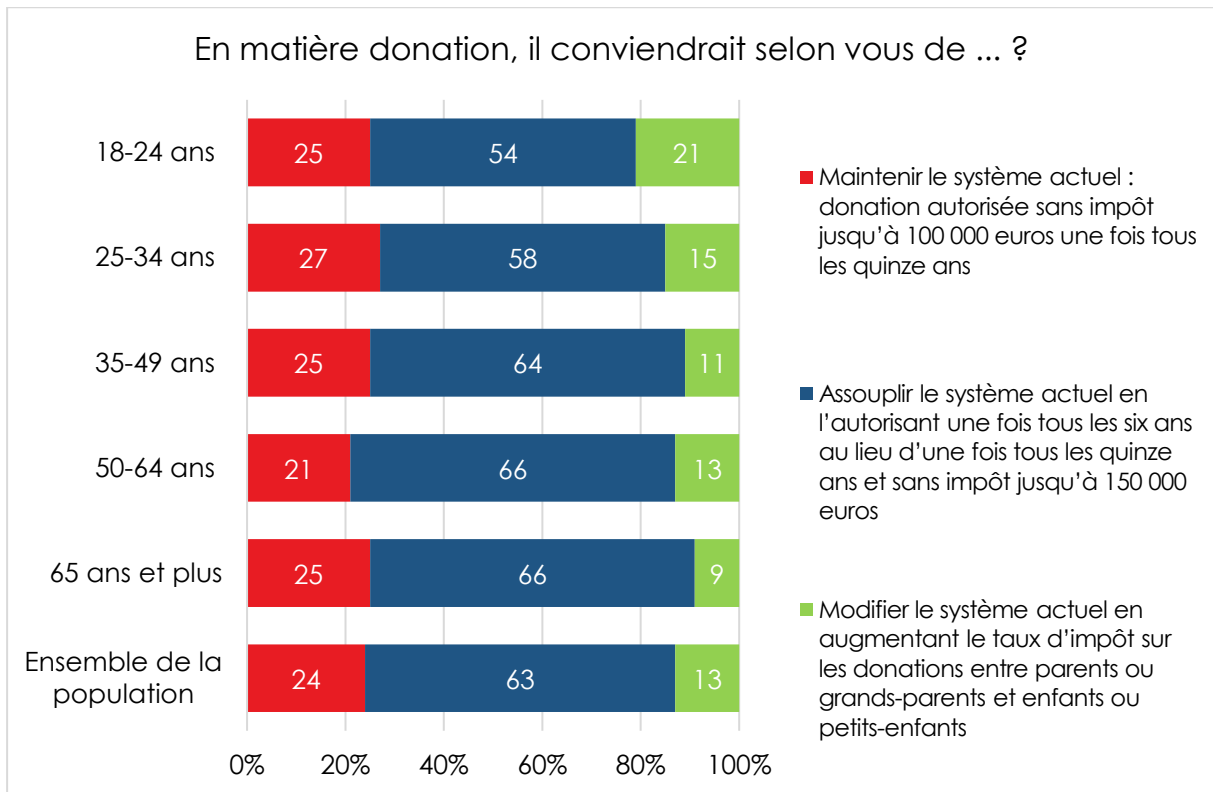
Français sur deux (49 %). Dans le même temps, les jeunes majeurs sont plus nombreux à valider la proposition défendue par Jean-Luc Mélenchon en matière de fiscalité du patrimoine (respectivement 13 % pour les premiers contre 9 % au sein de la population). Moins dotés que leurs aînés, éprouvant des difficultés à s'insérer professionnellement et à se loger, ils aspirent davantage que le reste de la population à réduire sensiblement les inégalités de patrimoine existantes, quitte à introduire des mesures confiscatoires à l'encontre des très hauts revenus.



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/ CECOP – IFOP

Les Français, toutes classes d'âge confondues, sont majoritairement favorables à un assouplissement de la fiscalité applicable en matière de donation. Les jeunes majeurs sont ceux qui sont les moins adeptes d'un tel assouplissement. La proposition visant à porter à 150 000 euros (contre 100 000 euros aujourd'hui) le montant des donations sans impôt tous les six ans (contre quinze aujourd'hui) est défendue par 54 % des 18-24 ans

quand 63 % des Français s'y déclarent favorables et même 66 % des 50 ans et plus. Les 18-24 ans sont plus nombreux que leurs aînés à vouloir accroître la fiscalité applicable sur les donations du vivant. 21 % souhaitent ainsi modifier le système actuel en augmentant le taux d'impôt sur les donations entre parents ou grands-parents et enfants ou petits-enfants quand ils ne sont que 13 % en moyenne à valider cette proposition.



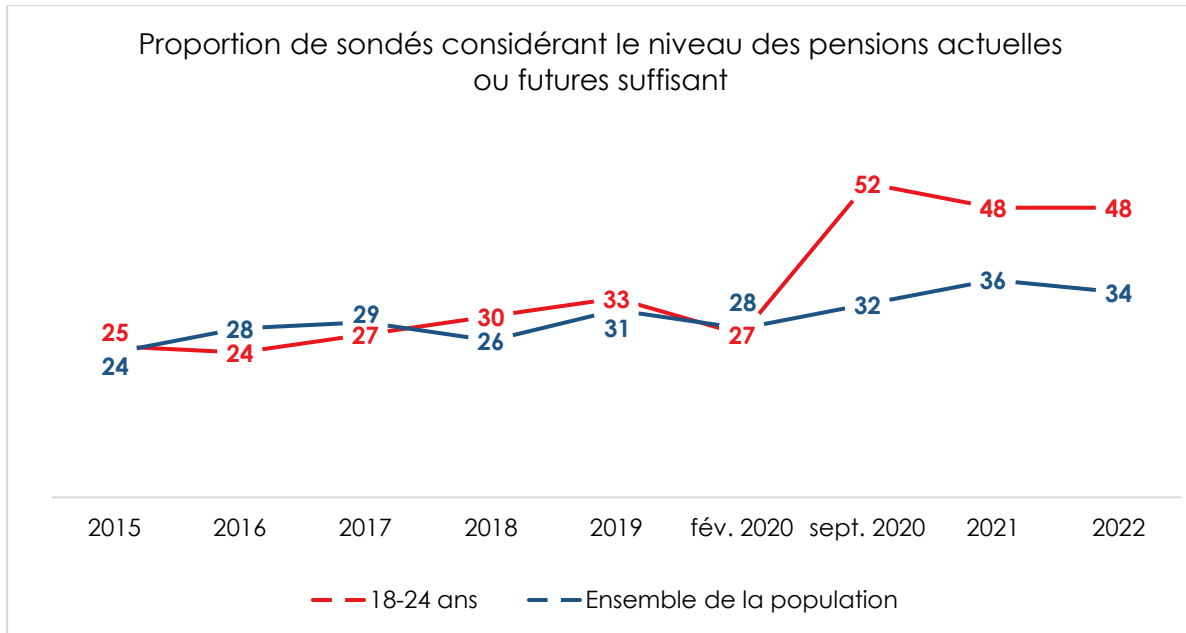
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/ CECOP – IFOP

LA RETRAITE APPRÉHENDÉE AVEC PRAGMATISME PAR LES JEUNES MAJEURS

APRÈS DEUX ANNÉES DE CRISE SANITAIRE, LA RETRAITE UNE PRÉOCCUPATION RELÉGUÉE AU SECOND PLAN PAR LES JEUNES MAJEURS ?

Lors du lancement du baromètre « Les Français, l'épargne et la retraite » en partenariat avec AG2R LA MONDIALE, en 2015, la retraite était un sujet particulièrement

anxiogène pour les jeunes majeurs, depuis, leur position s'est modérée. La proportion de jeunes de 18-24 ans considérant que le niveau des pensions (actuelles ou futures) est suffisant pour vivre correctement a presque doublé en sept ans (passant de 25 à 48%). Dans l'intervalle, le niveau d'inquiétude de la population dans son ensemble s'est également réduit, mais de manière moins nette. En 2022, 34% des Français semblent satisfaits du niveau des pensions offert soit 10% de plus qu'en 2015.

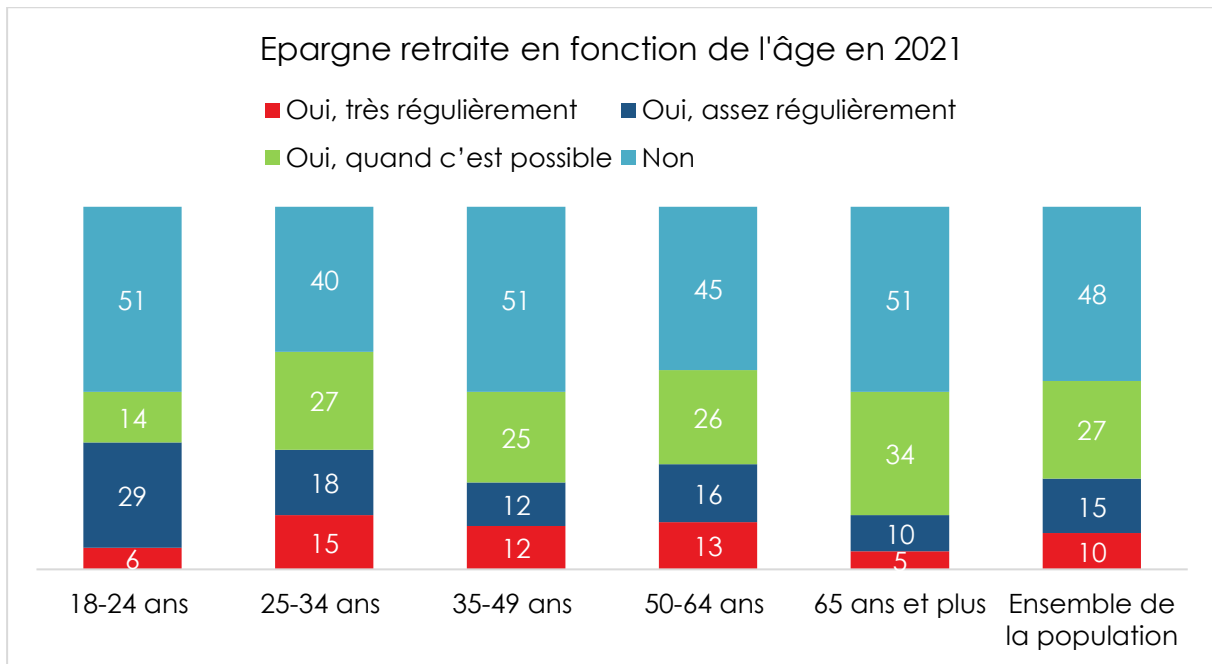


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/ CECOP – IFOP

Le report de la réforme des retraites voulue par le Président de la République lors de son premier quinquennat a contribué à apaiser de nombreux Français mais n'explique pas à lui seul cette évolution. La relative plus grande confiance dans le système de retraite exprimée par les jeunes majeurs tient sans doute aussi au fait que ces derniers, après deux années de crise sanitaire sont davantage préoccupés par leur insertion professionnelle et leur désir d'être autonomes financièrement.

L'ÉPARGNE EN VUE DE LA RETRAITE UNE PRATIQUE RÉPANDUE CHEZ LES JEUNES MAJEURS

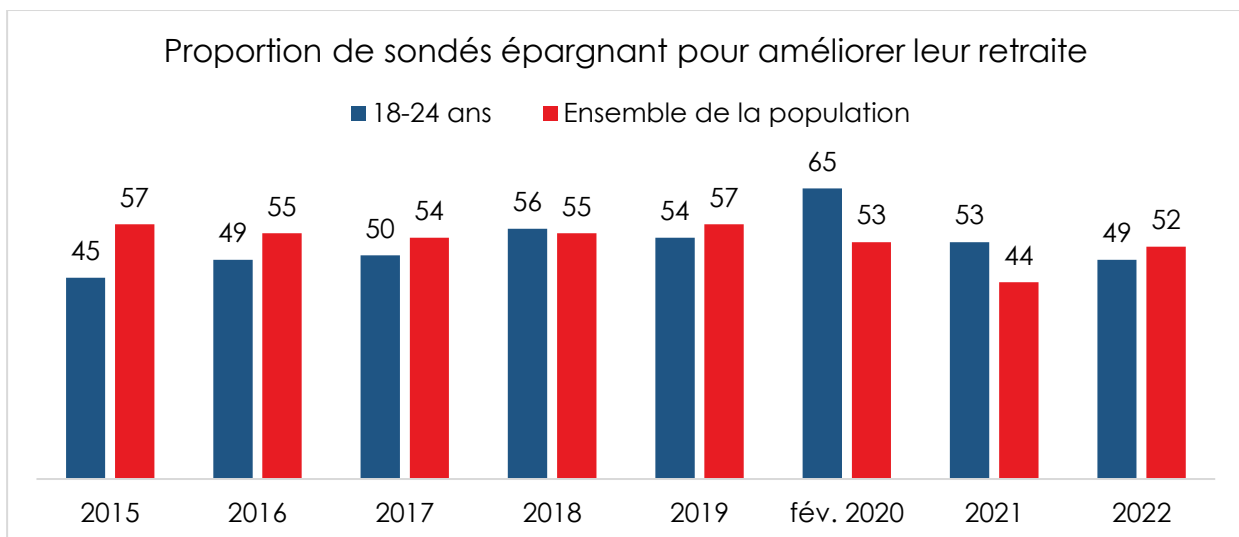
La moindre inquiétude des jeunes à l'encontre du pouvoir d'achat des pensions actuelles et à venir ne les empêche pas de juger nécessaire la constitution d'une épargne en vue de la retraite. 49 % des 18-24 ans déclarent, en 2022, mettre de l'argent de côté en vue d'améliorer leur niveau de vie futur, dont 29 % assez régulièrement.



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/ CECOP – IFOP

Selon les années, la proportion de jeunes épargnants varie de 45 % en 2015 à 65 % au moment du débat sur les retraites et peut parfois dépasser celle de l'ensemble des Français, pris dans leur globalité. Ce fut notamment le cas en février 2020

et en septembre 2021 avec des écarts de 12 et 9 points. De fait, les jeunes majeurs semblent avoir intégré de longue date la nécessité de mettre de l'argent de côté pour leur retraite.

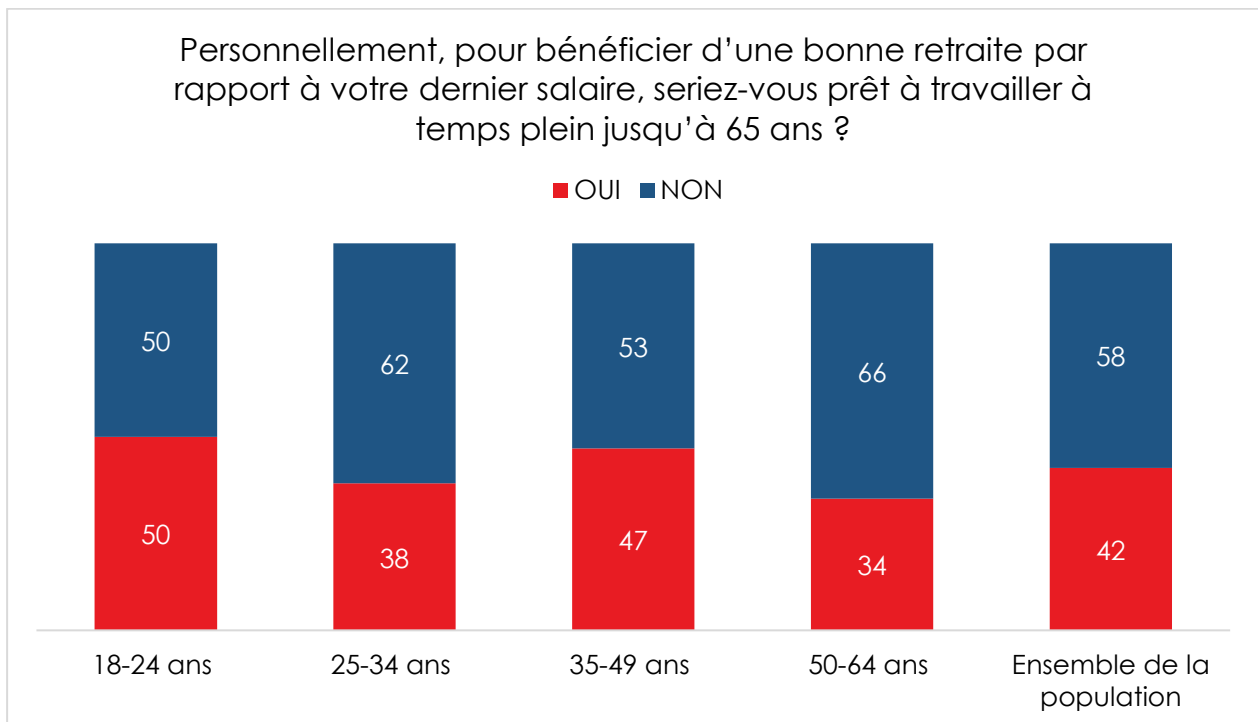


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/ CECOP – IFOP

TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS NE SEMBLE PAS TABOU CHEZ LES JEUNES

Un jeune sur deux âgé de 18 à 24 ans serait prêt à travailler à taux plein jusqu'à 65 ans pour bénéficier d'une retraite, soit 8 points de plus que l'ensemble des sondés et même 12 points de plus que leurs

aînés de la tranche d'âge supérieure. Cette position s'explique par le fait que le départ à la retraite ne les concerne pas à court et moyen terme. Ils sont convaincus que pour obtenir une retraite, il faut reporter l'âge de liquidation des droits.

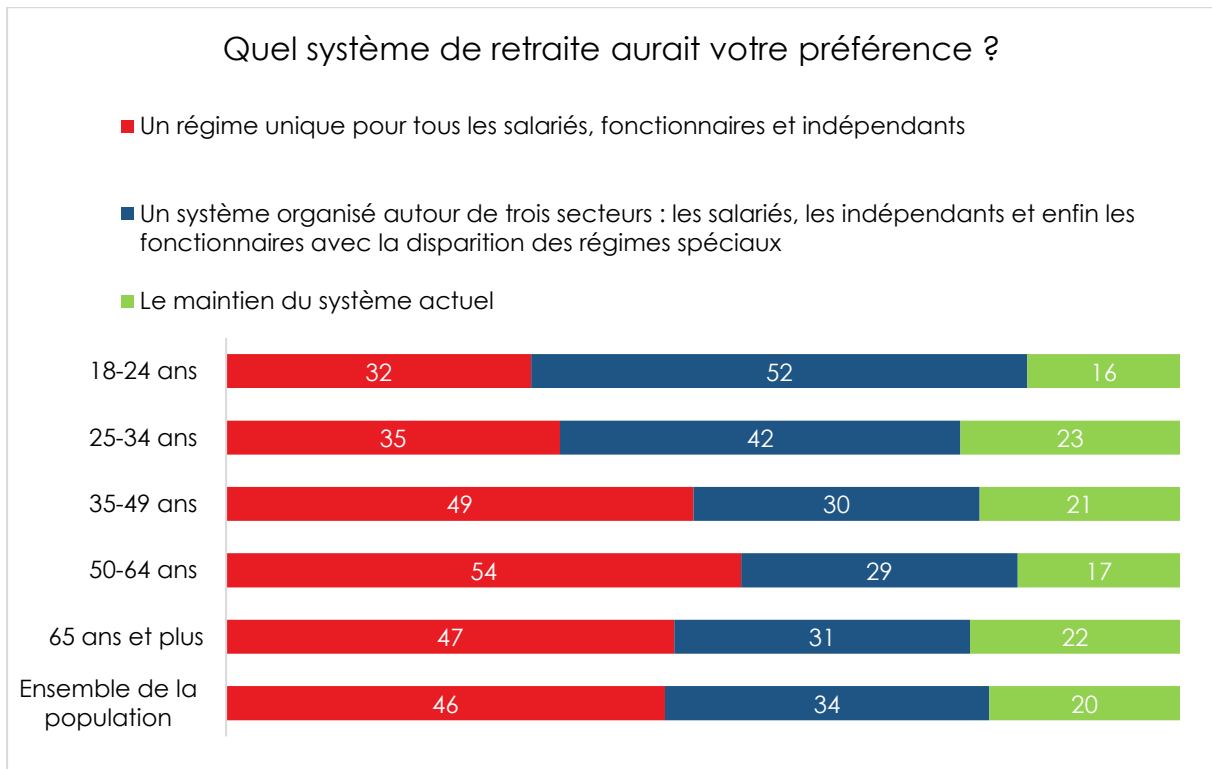


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/ CECOP – IFOP

RÉFORME DES RETRAITES : LES JEUNES POUR LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ ?

Seuls 16 % des jeunes rejettent en bloc toute idée de réformer le système actuel de retraite quand 20 % des Français, tous âges confondus, sont de cet avis. Les 18-24 ans se démarquent par ailleurs de leurs aînés en privilégiant très nettement l'introduction d'un

système organisé autour de trois grands pôles (salariés – indépendants – fonctionnaires) au régime unique. Ils sont 52 % à soutenir cette solution avancée par le Président de la République à la fin de son premier quinquennat. Elle devance très nettement (de 20 points) l'hypothèse du régime unique. Au-delà de 35 ans, le régime unique est privilégié.



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/ CECOP – IFOP

* * *
*

À l'image des Français, les jeunes majeurs semblent partagés, selon les sujets, entre audace, pragmatisme et conservatisme. À travers leurs réponses à l'enquête 2022 Cercle de l'Épargne/Amphitéa, ils manifestent une importante capacité d'adaptation et une volonté d'être acteurs des changements en cours. Ainsi en matière d'épargne, ils prouvent une plus grande agilité et une plus grande ouverture que leurs aînés à la prise de risques et aux nouvelles formes de placements. Pragmatiques, ils ont très vite intégré l'importance de préparer le plus tôt possible leur retraite et accepté l'idée de faire des concessions pour améliorer leur pouvoir d'achat une fois à la retraite.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercleredelegpargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERN) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Inseec Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School ; **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cercleredelegpargne.fr